



LE 1 DECEMBRE

**SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ**

### Début d'incendie dans une maison : un blessé léger



■ **L'incendie maîtrisé par les pompiers.**  
Photo Fabien PERAT

Un incendie s'est déclaré jeudi vers 10 h 30 dans une maison d'environ 80 m<sup>2</sup> située chemin du Mas, inoccupée au moment des faits. Le feu aurait démarré d'un stock de bois situé à l'extérieur proche d'un conduit de cheminée. Il s'est propagé à la façade de la maison sans endommager l'intérieur. Une intervention d'un agent ER-DF/GDF a eu lieu par sécurité. Les pompiers de Sury-le-Comtal, Saint-Just-Saint-Rambert, Saint-Romain-le-Puy sont intervenus sous les ordres du lieutenant Jean-Marc Michalon. Un pompier d'Andrézieux-Bouthéon a été blessé à l'arcade en voulant déplacer un tuyau.

## LE 2 DECEMBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ URBANISME

### Un point sur la résidence autonomie seniors du Clos pommier



■ Le Clos Pommier : un projet structurant en direction des seniors.

Photo Daniel DE SIMONE

Le 2 décembre 2016, Guy Veillas, président de l'Association maintien à domicile d'Andrézieux (Amad), Henri Bouthéon, président de Bâtir et Loger, et le maire, Éric Lardon, posaient la première pierre de la résidence autonomie seniors du Clos Pommier, situé rue du Docteur Guinard.

Aujourd'hui, Amad termine la construction des 25 studios de 30 m<sup>2</sup> qui seront disponibles au premier trimestre 2018 (ouverture prévisionnelle pour début avril). Ils sont adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Une fois la maçonnerie livrée par Bâtir et Loger, Amad s'est employée à organiser l'ensemble de

l'espace intérieur pour proposer des logements agréables et de qualité avec des couleurs douces et claires dans les pièces à vivre. Chaque logement bénéficiera d'un accès direct extérieur et d'une terrasse privatisée. L'ensemble des espaces de ce foyer sera organisé autour de patios végétalisés et des espaces communs de réception et de salle à manger seront mis à disposition des résidents.

**PRATIQUE** Un logement témoin est visitable sur rendez-vous et les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà contacter Élodie Drevet (responsable du Clos Pommier) au 04.77.36.48.29 ou 07.68.61.38.51.

## LE 3 DECEMBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

### Les Marcellinois réunis pour le Téléthon



■ 380 personnes ont dégusté la soupe aux choux.

Photo Daniel DE SIMONE

Le coup d'envoi du 24<sup>e</sup> Téléthon marcellinois a débuté vendredi soir par le tournoi de football en salle qui a réuni, au gymnase, de nombreux participants. Les activités se sont enchaînées avec, comme fil conducteur, une collecte de fonds afin de soutenir la recherche et aider les enfants atteints de maladie. La salle Bernard-Rouby a accueilli plus de 380 personnes pour la traditionnelle soupe aux choux, preuve que les Marcellinois savent se retrouver pour soutenir une bonne cause. Tous les bénévoles et les quatorze associations participantes se sont beaucoup investis dans la préparation et l'accomplissement de cette manifestation. La levée des fonds aura lieu lundi 11 décembre, à 20 heures, à la salle du Colombier.

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

### Ouverture d'un nouveau garage automobile pour Éric Moulanger

Ce lundi est un jour important pour Eric Moulanger qui inaugure son nouveau garage de mécanique automobile.

Désirant un plus grand garage, ce professionnel reconnu dans la profession a délaissé les anciens locaux (impasse des mouettes) pour un nouveau garage de 750 m<sup>2</sup> dont 150 m<sup>2</sup> de surface de vente. Un investissement à la hauteur de ses ambitions. Avec son équipe composée de trois mécaniciens, deux carrossiers et un secrétaire, Éric Moulanger est prêt à recevoir des véhicules que ce soit pour la carrosserie, la peinture. L'achat de voitures neuves et d'occasions est également possible.



■ Éric Moulanger devant son nouveau garage. Photo Daniel DE SIMONE

**PRATIQUE** Garage Moulanger, Zac des

Plaines. Chemin des lièvres 42 680 Saint-Marcellin-en-Forez. Tel : 04.77.52.83.73.

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ SERVICE

## « La qualité de l'eau est très satisfaisante »

Le rapport annuel sur le prix de l'eau et la qualité du service public a été présenté au dernier conseil municipal. L'occasion d'apporter des précisions avec Marcelle Djouhara, adjointe aux travaux et à l'eau.

### Qui s'occupe de la gestion de l'exploitation ?

« C'est la Société lyonnaise des eaux qui a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. La commune gardant la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages. »

### Et en ce qui concerne la production et la distribution ?

« L'eau distribuée est assurée en totalité par des achats en gros au syndicat mixte du Bonson. Elle est distribuée à 2233 abonnés qui ont consommé 175 951 m<sup>3</sup>. Le réseau s'étale sur 70 km de long. »

### Avez-vous des précisions sur la qualité de l'eau ?

Le rapport indique que la qualité de l'eau distribuée en 2016 est très satisfaisante, elle a respecté les limites



■ Marcelle Djouhara est adjointe aux travaux et à l'eau. Photo Daniel DE SIMONE

de qualité.

### Qu'en est-il du prix ?

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m<sup>3</sup> consommé, soit en moyenne 3,21 €/m<sup>3</sup> TTC. Sur ce montant, 1,73 € revient à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 0,96 € à la collectivité pour les investissements, les taxes s'élevant à 0,51 €.

## LE 8 DECEMBRE

**SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ** MARCHÉ DES CRÉATEURS

### « Nous voulons des artisans au sens noble du terme »

Chaque année, le marché des créateurs est attendu. L'exposition de samedi et dimanche devrait tenir ses promesses, comme le laisse deviner Dany Faure, la présidente de l'association Art et culture.

#### Comment se présente cette nouvelle édition ?

« Plutôt bien. C'est beaucoup de travail de préparation, il faut penser à plusieurs choses à la fois. Heureusement, j'ai une équipe qui m'aide bien. »

#### La sélection des exposants est rigoureuse...

« Oui, mais c'est un gage de qualité. Nous recevons chaque exposant qui nous présente ses réalisations, les matières

utilisées et la façon de travailler. Nous voulons des artisans au sens noble du terme. »

#### Ce marché a-t-il gagné ses lettres de noblesse ?

« Je sais que les exposants sont heureux de venir à Saint-Marcellin et que les visiteurs sont nombreux à faire des cadeaux pour les fêtes. »

#### Quel genre de créations y trouve-t-on ?

« Il y en a pour tous les goûts. Bijoux, peintures, sculptures bois, cuir, macramé verre chapeaux... Tout ça à des tarifs très abordables. »

**PRACTIQUE** Marché des créateurs, samedi (de 10 à 18 heures) et dimanche (de 9 à 18 heures)



■ Dany Faure, présidente de l'association Art et culture. Photo Daniel DE SIMONE

à la salle polyvalente.

Buvette sur place.

Informations : Tél. 06.38.83.04.07.

## LE 9 DECEMBRE

**SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ**

### Une bûche géante au profit du Téléthon



■ Adrien (à droite) et Fabien en train de terminer le nappage de la bûche. Photo Daniel DE SIMONE

Jeudi soir, sur la place des Combattants, a été présenté le résultat du grand jeu des vitrines organisé par l'Association des commerçants. Cet événement fut également l'occasion de proposer à la vente une délicieuse bûche au chocolat, préparée par les deux boulangers-pâtisseries, Adrien Sion (Atelier des délices) et Fabien Dru (La Praline). La fabrication de cette bûche géante a nécessité cinq heures de travail aux artisans, pour un gâteau de près de sept mètres de long. À l'issue du résultat du grand jeu, les Marcellinois ont acheté des parts dont le profit sera intégralement reversé au Téléthon.

## LE 10 DECEMBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ LOISIRS

### Foire marcellinoise : encore un succès

D'année en année, la foire marcellinoise connaît un succès grandissant et l'édition 2017 a reçu un satisfecit de la part des forains et des visiteurs venus participer à cette manifestation. L'organisation et le travail des services techniques pour sa mise en place ont sans aucun doute contribué à son bon déroulement.



■ La ferme pédagogique installée par la classe BTS asce de précieux a fait l'unanimité. Photo Daniel DE SIMONE

#### Balades en calèche, produits du terroir

Toute la journée de samedi

une centaine de forains ont accueilli les Marcellinois

qui ont pu déambuler dans les rues où de nombreuses activités étaient proposées gratuitement aux enfants. La ferme pédagogique présentée par une classe de BTS Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole (Asce) du lycée de Précieux a fait l'unanimité. Tout comme l'espace équin, les balades en calèche, les produits du terroir, le spectacle équestre, sans oublier la présence du Père Noël.



■ Malgré la neige, Domy (à droite) et son équipe ont présenté un spectacle western. Photo Daniel DE SIMONE

## LE 11 DECEMBRE

### SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ Grand succès du marché des créateurs

Le marché des créateurs organisé, samedi, par l'association Art et culture a été riche en découverte. Les 48 exposants présents ont présenté leur collection aux nombreux visiteurs. Peinture, sculpture, cuir, verre, macramé. Il y en avait pour tous les goûts et à l'approche des fêtes de Noël de nombreux objets ont trouvé preneur.



■ Un stand de céramique entièrement fait main par Denis Gachet.

Photo Daniel DE SIMONE

**CONTACT** Art et culture, président Dany Faure, Tél. 04.77.52.81.43.

## LE 12 DECEMBRE

### SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

« En 2018, le trial de 20 km sera maintenu »

En marge de l'assemblée générale, rencontre avec Christophe Roure, président de la course nature marcellinoise.

**Beaucoup de monde à cette assemblée ?**

« Oui, de nombreux bénévoles sont venus y participer. Ceci m'a permis de les remercier à nouveau et de rappeler les valeurs de l'association (sport, plaisir, convivialité) qui font notre force depuis des années. »

**C'est une course qui demande beaucoup de préparation ?**

« C'est clair que pour réunir autant de monde (1 329 participants en 2017) il vaut mieux si prendre à l'avance. Cette course demande près d'un an de préparation et elle est reconnue par les joggeurs comme étant une des plus belle et la mieux organisée du département. Ceci est une grande satisfaction. »

**Quelles sont les activités prévues pour 2018 ?**

« La course nature se déroulera le dimanche 8 avril 2018 avec les parcours de 6,5 et 14 km, les marches et les parcours jeunes. Devant l'engouement suscité pour le trail de 20 km inauguré l'an dernier (213 coureurs), nous avons décidé de le maintenir ce qui devrait ravir les amateurs de la spécialité. La participation au challenge sud Forez, au Téléthon, au cross de l'école primaire et la création d'une aire de jeu pour accueillir les enfants de coureurs le jour de la course viendront compléter notre programme de la saison. »

**CONTACT** Course nature, au 06.08.25.73.75.



■ Christophe Roure.

Photo Daniel de SIMONE

## LE 13 DECEMBRE

### SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

#### Ce soir réunion du conseil municipal

La réunion du conseil municipal aura lieu ce mercredi 13 décembre à 20 heures à la salle du Colombier (salle voûtée).

Les questions à l'ordre du jour porteront sur plusieurs décisions modificatives concernant le budget de la commune et de l'eau.

On y parlera également des nouveaux tarifs communaux et des locations des salles communales pour 2018, mais aussi de voirie et de réseaux avec l'approbation des travaux de fournitures et de pose d'une infrastructure de recharge de véhicule électrique.

Les discussions porteront enfin sur le gros chantier à venir concernant l'aménagement urbain de l'îlot du Couhard.

## SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ 200 personnes pour le repas des anciens



■ Les écoliers félicités pour la décoration des tables.

Photo Daniel DE SIMONE

Le repas de Noël organisé mardi midi par le Centre communal d'action sociale (CCAS) en direction de nos aînés (70 ans et plus) a réuni 200 personnes à la salle Bernard-Rouby. Les convives ont été accueillis dans une salle transformée pour l'occasion avec des tables décorées par les enfants des écoles qui ont fabriqué des chevalets verts et rouges pour tenir le menu proposé par le Tablier périginois. La journée s'est poursuivie sur la piste de danse où Eric Serano a su marier les différentes tendances musicales.

## SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ CONSEIL MUNICIPAL

### Nouveau barème de location des salles communales pour 2018

Le conseil municipal a délibéré mercredi soir sur les nouveaux tarifs des salles communales.

#### ■ Salle Bernard-Rouby

À la salle des fêtes Bernard-Rouby (capacité de 300 personnes), la première location sera gratuite pour les associations de la commune et une participation de 100 euros sera demandée pour la seconde location (dépenses des fluides). La salle restera gratuite sans conditions pour les associations du don du sang et deux manifestations seront gratuites pour les associations caritatives. Pour les Marcellinois, la journée (du lundi au jeudi) sera facturée 350 euros et le week-end, 500 euros. Pour les particuliers extérieurs à la commune, il en coûtera 950 euros pour un week-end.

#### ■ Salle polyvalente

À la salle polyvalente (70 personnes), les locations seront illimitées et gratuites pour les associations communales. Il en coûtera 200 euros aux Marcellinois et 300 euros pour les particuliers extérieurs (uniquement le week-end).

#### ■ Centre aéré de la Ruche

Pour les particuliers de la commune, la salle sera facturée 250 euros. Pour les particuliers et les associations extérieurs à la commune, 400 euros.



■ La salle Bernard-Rouby est très demandée. Photo Daniel DE SIMONE

#### ■ Salle Aristide-Briand

La salle Aristide-Briand sera gratuite pour les associations communales (pour les assemblées générales uniquement). Pour les spectacles, les séminaires ou les conférences, la salle seule sera facturée 300 euros ou 400 euros la salle équipée, bar compris.

Concernant les prestations, la location de la vaisselle uniquement pour la salle Bernard-Roubys est portée à 100 euros pour les particuliers de la commune et 200 euros pour les extérieurs, et 2 euros seront facturés par pièce manquante ou cassée. Enfin, la caution demandée aux associations reste inchangée : 80 euros.

## LE 16 DECEMBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

### Un atelier de furoshiki pour emballer vos cadeaux sans papier



■ Les enfants des écoles ont apprécié cet atelier de furoshiki. Photo Daniel DE SIMONE

À l'initiative de l'Association de sauvegarde de l'environnement et de la nature (Assen), un atelier de furoshiki a été organisé jeudi à la salle voûtée. Émilie Bernard a animé cette conférence atelier qui avait pour but de faire connaître cette technique venue du Japon qui consiste à envelopper des objets de façon écologique et originale. 26 écoliers venus participer à cette réunion ont appris comment emballer, plier, et nouer des objets avec des foulards anciens et des carrés de tissu achetés à bas prix aux puces ou à Emmaüs. De beaux paquets cadeaux, adaptés à la forme des objets ont ainsi été confectionnés. Cette méthode évite de surcroît la consommation de papier neuf, donc la production des déchets.

CONTACT Assen au 06.70.03.33.97.

## LE 17 DECEMBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

### Le personnel communal fête Noël

Le personnel communal s'est retrouvé vendredi soir à la salle Bernard-Rouby. L'occasion pour le maire, Eric Lardon, et Yann Durand, directeur général des services, de présenter avec un peu d'avance leurs vœux pour 2018 et de revenir plus en détail sur le travail exemplaire et le professionnalisme qui animent le personnel communal tout au long de l'année. Les cent convives ont ensuite partagé le repas préparé par Yves Barrière, le cuisinier de la cantine scolaire. Une soirée festive qui a permis aux employés communaux de se retrouver dans un cadre différent et de passer tous ensemble une excellente soirée.



■ Une belle soirée.

Photo Daniel DE SIMONE



## LE 18 DECEMBRE

### SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

#### Remise des colis de Noël aux aînés de la commune

Les personnes n'ayant pu participer au repas des anciens ne sont pas oubliées pour autant.

Samedi, les membres du CCAS (Centre communal d'action sociale) accompagnés pour la circonstance par le CMEJ (conseil municipal des jeunes) ont distribué des colis.

De nombreux Marcellinois (70 ans et plus) sont venus les chercher à la salle de réunion et d'autres ont été distribués à domicile pour ceux qui ne pouvaient se déplacer.

Au total, ce sont 324 colis (173 simples, 91 doubles, 40 à la maison de retraite et 20 extérieurs) qui ont été offerts à nos aînés.

**CONTACT** CCAS : renseignements en mairie au 04.77.36.10.90.



■ Les bénévoles du CCAS avec des élus dont Charlotte Deguin adjointe aux affaires sociales (assise à droite).

Photo Daniel DE SIMONE

## LE 19 DECEMBRE

### SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

#### 8 011 euros récoltés pour le Téléthon

En présence de Serge Triouleyre, président du Téléthon marcellinois et de nombreux représentants du monde associatif, s'est tenue la remontée des fonds du dernier Téléthon (1<sup>er</sup> et 2 décembre). Un très bon cru au dire du président puisque 8 011 euros ont été récoltés et reversés à l'AFM (Association française contre les myopathies).

## LE 20 DECEMBRE

### SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

#### La maison de retraite a reversé 131 euros au Téléthon



■ Madame Rigaud devant le stand tenu par la maison de retraite les bleuets lors du Téléthon. Photo Daniel DE SIMONE

Fruit d'une organisation sans faille avec le dévouement de bénévoles et de nombreuses associations sportives et culturelles, le dernier Téléthon a connu à l'évidence un joli succès. Les résidents de la maison de retraite les Bleuets ont eux aussi tenu à participer à cette manifestation. Pour cela ils ont confectionné des mandalas, des décorations pour les sapins de Noël, des photophores et de délicieuses confitures. Le stand, tenu le jour du Téléthon, a lui aussi connu le succès, au point qu'il ne restait quasiment plus rien à la fin de la soirée. La somme récoltée (131 euros) a été remise au président du Téléthon Serge Triouleyre, lors de la remontée des fonds.

## LE 26 DECEMBRE

### SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

#### Les policiers veillent sur les maisons pendant les vacances

Pour partir en vacances l'esprit serein, l'opération Tranquillité vacances, mise en place sur la commune, permet aux Marcellinois qui en font la demande de faire surveiller leur maison par la police municipale. Au cours des patrouilles quotidiennes, les trois policiers inspectent méticuleusement les abords des propriétés et vérifient que les portes et les fenêtres soient bien fermées. En 2016, 125 opérations tranquillité vacances ont été effectuées, nécessitant 300 heures de surveillance. Pour profiter de ce service gratuit, il suffit de s'inscrire au moins 48 heures, avant le départ en vacances, au poste de la police municipale et de remplir un formulaire détaillé.



■ Frédéric Villemagne, chef de poste, et Hélène Chanson, au service des Marcellinois. Photo Daniel DE SIMONE

**CONTACT** Tél. 04.77.36.10.91.

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ LOISIRS

## Des journées à thème avec le centre équestre de la Roche



■ Préparation des chevaux avant la balade. Photo Daniel DE SIMONE

Pendant les vacances scolaires, le centre équestre de la Roche propose de nombreuses animations ainsi que des journées à thème. Que ce soit pour s'amuser, se perfectionner, ou découvrir le monde du cheval, Patrick Valla et Emanuelle Arnone, les responsables du centre,

sauront vous guider dans vos choix. Anniversaires, balade, stages, cours, tout est mis en œuvre pour vous faire passer une belle journée remplie de bonne humeur dans un cadre somptueux sur les hauteurs de Saint-Marcellin-en-Forez. **CONTACT Tél. 04.77.52.97.48.**

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ URBANISME

# Aménagement urbain et paysager de l'îlot du Couhard

Ce projet ambitieux verra la création d'une nouvelle entrée plus sécurisée de l'école maternelle, côté boulevard du Couhard.

Le prochain gros projet lancé par la municipalité est entré dans sa phase active. Le dossier d'aménagement urbain et paysager de l'îlot du Couhard a reçu toutes les autorisations nécessaires au démarrage de ce projet qui va modifier les habitudes des parents et des élèves fréquentant l'école maternelle et par ricochet ceux de l'école mixte 2.

### Amélioration de la sécurité et création d'un espace de jeux

Ce projet ambitieux verra la création d'une nouvelle entrée de l'école maternelle, côté boulevard du Couhard (l'entrée actuelle sera conservée comme accès de secours). Une entrée plus adaptée et plus sécurisée aux équipements scolaires et périscolaires. L'aménagement d'un parking de trente et une places permettra de développer l'offre de stationnement de ce côté de l'îlot et d'améliorer la sécurité routière aux abords des écoles en réduisant le flux de véhicules autour de la place Sainte-Catherine. La création



■ Le projet d'aménagement de l'îlot du Couhard. Photo service communication de Saint-Marcellin-en-Forez

d'une voie piétonne qui reliera le boulevard du Couhard à la place Sainte-Catherine favorisera l'essor d'une nouvelle dynamique de déplacement en incitant la population à utiliser ces stationnements et de regagner le centre-ville à pieds grâce à ce chemin. Un arrêt de bus conforme aux normes d'accessibilité sera installé le long du boulevard du Couhard et l'arrêt ac-

tuel des bus scolaires sera déplacé pour éviter que ces derniers entrent dans le centre-ville. La création d'un espace de jeux pour les enfants est également prévue. Le choix des matériaux, des mats pour l'éclairage, des végétaux (arbres, arbustes, vivaces), du mobilier urbain ont été soigneusement étudiés par la commission en charge de ce projet

structurant pour la commune. Le montant de l'enveloppe financière pour la réalisation de ce programme s'élève à 602 180 euros HT dont 144 500 euros de subventions. Si tout se déroule normalement cet aménagement urbain et paysager sera terminé au mois de juin 2018. **CONTACT Plus d'info en mairie Tél. 04.77.36.10.90.**

## « 10 affaires ont été résolues grâce à la vidéoprotection »

Le rapport d'activité de la police municipale a été présenté au dernier conseil municipal. L'occasion d'apporter des précisions avec Pierre Pasquier, adjoint à la sécurité.

### Un mot sur ce bilan d'activités ?

« Que nos trois policiers municipaux (armés) sont bien occupés tout au long de l'année par les nombreuses missions qui leur incombent. »

### Quel genre de missions effectuez-vous ?

« La sécurité routière, la police de la tranquillité, les chiens dangereux, la surveillance des établissements scolaires, la prévention routière pendant les temps d'activités périscolaires.

Mais aussi, la régie d'état des contraventions, les ob-



■ Pierre Pasquier, adjoint à la sécurité. Photo Daniel DE SIMONE

jets perdus, les mains courantes, l'organigramme des clés des bâtiments municipaux, les cérémonies commémoratives ainsi que la police funéraire. »

### Beaucoup de présence sur les routes communales ?

« Oui. 1420 heures de patrouilles sur les 31 hectares de la commune. 400 heures pour la lutte contre le stationnement gênants ou interdits. 80 heures pour les 20 contrôles de vitesse et 2 heures de présence pour les 12 accidents de la circulation.

En 2016, les policiers sont intervenus près de 40 heures pour des problèmes de voisinage et des nuisances sonores. Un nombre de cas en très forte hausse.

La lutte contre les dépôts sauvages, la mise en fourrière, les heures d'enquêtes (vols avec et sans effraction), la divagation d'animaux (chiens, chevaux, vaches), la présence pour le

marché hebdomadaire et le marché aux puces, les décès, les incendies, et l'opération tranquillité vacances viennent compléter leur travail quotidien. »

### Et sur la vidéo protection ?

« La commune est dotée de 30 caméras et 10 affaires ont été résolues grâce à la vidéoprotection. Concernant le dispositif participation citoyenne, la commune a signé un protocole avec l'État, le Procureur de la République et la Gendarmerie départementale de la Loire et 21 citoyens vigilants répartis dans tous les secteurs de la commune apportent une aide précieuse à l'intérieur de ce dispositif. »

CONTACT Police municipale  
Tél. 04.77.36.10.91.



## LE 7 DECEMBRE

### SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

**MARCHÉ DE NOËL.** L'association Saint-Marcellin art & culture (Smac) organise le marché de Noël dédié aux créateurs et aux artisans, samedi 9 décembre, de 14 à 18 heures et dimanche 10 décembre, de 9 à 18 heures. La salle des fêtes Bernard-Rouby et la salle polyvalente de la rue du 8 mai 1945 abriteront des exposants qui présenteront des créations réalisées par leurs soins : peintures, bijoux, sculptures sur bois, sur terre, modelages, cartes de Noël, plâtres, cuir, bois, sacs, cordes, ficelles, macramé, vêtements, accessoires de mode, tricots bonnets écharpes mitaines, verre gravé, porcelaines, chapeaux, livres...

Un artiste local sera sur la scène avec une maquette géante animée pour la joie des enfants et des plus grands. Une petite restauration est proposée à midi et tout au long de la journée : café, gâteaux, quiches, etc. pour les visiteurs et exposants. Entrée gratuite ■

**CINÉMA.** Le centre communal d'action sociale (CCAS) offre des tickets de cinéma aux collégiens. Distribution sur présentation du carnet de correspondance ce samedi 9 décembre de 10 à 12 heures en mairie. ■

**CONSEIL MUNICIPAL.** Le conseil municipal se tiendra mercredi 13 décembre à 20 heures, salle du colombier. ■

## Changement dans l'organisation de la foire

La foire de la commune se déroule ce samedi 9 décembre. Cette année, la commune a instauré de nouvelles règles.

Ainsi, les stands sont installés tout au long de la rue de la Libération, du 19 mars 1962 et du 8 mai 1945 afin de faciliter la circulation du public. « Ce dispositif garantit une visibilité à tous les exposants et ce, jusqu'aux salles Bernard-Rouby et polyvalente où se tient le marché de Noël (lire ci-contre) », assure la collectivité.

Les stands des produits du terroir, techniques, jardinage et habitat, habituellement situés place Saint-Catherine (où des travaux sont prévus), sont implantés dans le prolongement de la rue du 19

mars 1962 et de la rue du 8 mai 1945. Ce choix offre une exposition linéaire et continue. Elle évite l'isolement de certains forains dans des rues excentrées et facilite la déambulation des visiteurs comme des

animations.

Un « manège cheval » sera installé sur le parking de la salle des fêtes. Des professionnels seront présents pour faire découvrir le monde équin et transmettre leur passion. De nombreuses animations sont aussi proposées (promenades à calèche, château gonflable, ferme pédagogique, Père Noël...) ■

**NOËL ZÉRO DÉCHET.** L'Assen propose un atelier Noël zéro déchet vendredi 8 décembre de 16 h 30 à 18 heures. L'association de sauvegarde de l'environnement et de la nature a fait appel à Émilie Bernard, Madame Zéro déchet (lire notre édition du 23 novembre) qui expliquera comment emballer des cadeaux sans papier et invitera chacun à mettre en pratique les techniques présentées. Cet atelier est gratuit et sans inscription. Il se déroulera à la salle voutée, 11, rue Carles-de-Mazenod. ■

■ Contact. Mairie ou 04.77.36.10.90 ou sur par courrier électronique : mairie@saintmarcellinforez.fr.

## LE 14 DECEMBRE

**SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ**

### Des cadeaux en mode *furoshiki* pour Noël

Les fêtes de Noël approchant, l'Assen (association de sauvegarde de l'environnement et de la nature) proposait vendredi 8 décembre un atelier *furoshiki*, art japonais recourant à des carrés de tissu pour envelopper des cadeaux de façon écologique et originale, sans papier fragile, polluant et encombrant.

En tant qu'organisatrice des puces marcellinoises, l'Assen est bien placée pour dénicher des foulards, nappes et rideaux d'occasion et leur offrir une deuxième vie. Émilie Bernard qui prône le « zéro déchet » lors de ses conférences et ateliers dans la Loire, a présenté les techniques de pliage en fonction de la forme de l'objet. Deux groupes d'une quinzaine d'enfants des TAP (temps d'accueil périscolaire) puis une dizaine d'adultes ont découvert cet art japonais et l'ont mis en pratique. Tous ont obtenu des résultats esthétiques et sympathiques qui les ont emballés ! ■



**ATELIER TAP.** Émilie Bernard (à gauche sur la photo) a expliqué aux enfants comment emballer des cadeaux de manière écologique.



**AU TOUR DES ADULTES.** Bouteilles, boîtes ou livres ont été joliment empaquetés grâce aux tissus lors de l'atelier *furoshiki*.

**LUDOBUS.** Le ludobus est de passage place Sainte-Catherine vendredi 15 décembre de 15 h 30 à 17 heures. ■

**SPECTACLE DE NOËL.** Les enfants de 2 à 5 ans sont invités mercredi 20 décembre à 16 h 30, salle Aristide-Briand, pour le spectacle *Le Noël de Gri-bouilli*. Inscription obligatoire avant mardi 19 décembre au 04.77.36.10.98. Entrée gratuite, 100 places disponibles. ■

**Pour en savoir plus.** Infos sur [assenmarcellinoise.weebly.com](http://assenmarcellinoise.weebly.com) et [quotidienpratique.blogspot.fr](http://quotidienpratique.blogspot.fr)

## LE 21 DECEMBRE

**SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ**

### 8.011 € récoltés pour le Téléthon

Plus d'une vingtaine d'associations se sont mobilisées, début décembre, dans le cadre du Téléthon 2017, de l'école de musique aux différents clubs de sport en passant par l'association des commerçants et l'île aux Coissoux, dont c'était la première participation.

deuxième année, sa vente de confitures et décorations de Noël confectionnées par les résidents.

8.011 € ont été récoltés au profit de l'AFM (association française contre les myopathies) : 6.361 € de recettes et 1.650 € de dons. Une belle somme, bien qu'inférieure au produit de 2016 (8.467 €), meilleure, tout de même, qu'en 2015 (7.528 €).

C'est la soupe aux choux qui a généré la plus grosse recette (plus de 2.000 €), suivie de la buvette et de l'animation du football club marcellinois (environ 650 € chacune). ■

**La soupe aux choux a fait un carton**

La maison de retraite avait reconduit, pour la

**VACANCES D'HIVER.** Les inscriptions pour les vacances d'hiver de l'accueil jeunes sont ouvertes. Renseignements auprès du pôle enfance-jeunesse, 13 rue de l'église. Tél : 06.84.80.28.57. ■